

## Statistiques basées sur les données du rapport annuel 2015-2016 Montérégie

### Prêts agricoles et forestiers pour l'année 2015-2016

- 1 068 prêts
- Valeur de 357,6 millions de dollars

### Programme d'appui financier à la relève pour l'année 2015-2016 <sup>1</sup>

- 66 personnes

### Assurance récolte 2015

- 3 053 clients assurés
- Indemnités de 5,6 millions de dollars

### Assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) <sup>2</sup>

- 3 237 clients assurés
- Compensations de 23,6 millions de dollars

### Programme Agri-stabilité 2014 <sup>3</sup>

- 4 118 participants
- Paiements de 8,1 millions de dollars

### Programme Agri-investissement 2014 <sup>4</sup>

- 4 689 participants
- Contributions gouvernementales de 11,0 millions de dollars

### Programme Agri-Québec 2014 <sup>4 5</sup>

- 4 134 participants
- Contributions gouvernementales de 28,6 millions de dollars

### Programme Agri-Québec Plus 2014 <sup>3 5</sup>

- 1 654 participants
- Paiements de 1,2 million de dollars

---

<sup>1</sup> Personnes ayant rendu une entreprise admissible à une subvention à l'établissement ou au démarrage en vertu du Programme d'appui financier à la relève.

<sup>2</sup> Année d'assurance 2014-2015 pour les productions végétales et année d'assurance 2015 pour les productions animales. Ces données tiennent compte de l'arrimage entre le programme ASRA et le programme Agri-stabilité.

<sup>3</sup> Les paiements relatifs aux dossiers dont le traitement n'était pas terminé au moment de produire le rapport annuel ont fait l'objet d'une estimation.

<sup>4</sup> Les contributions gouvernementales relatives aux dossiers dont le traitement n'était pas terminé au moment de produire le rapport annuel ont fait l'objet d'une estimation. Pour Agri-Québec, cette estimation tient compte de l'admissibilité du maïs-grain, du soya et des pommes de terre.

<sup>5</sup> Seules les entreprises ayant des produits admissibles sont considérées comme des participants.